

## Éditorial

La rentrée est cette immuable période des marronniers : l'achat des fournitures scolaires, les premières rentrées des plus petits... et cette insupportable rengaine qui fait des personnels de l'Éducation nationale des privilégiés grâce à leurs vacances et à leurs salaires. Les propos blessants et mensongers se sont succédé, bien loin de ce que nous vivons au quotidien.

Cette rentrée est surtout celle de l'épreuve de réalité : dès les premiers jours, le SNES-FSU a mis en lumière l'écart abyssal entre les discours d'un ministre complètement déconnecté et la réalité du terrain. Collèges, lycées, vies scolaires, inclusion, orientation... un constat s'impose : sous le double effet des réformes (dont celle du lycée) et des restrictions budgétaires, les personnels n'ont jamais été autant sous pression.

Après de longs mois de luttes l'an dernier, l'heure pourrait être à la résignation face à des réformes qui s'appliquent et qui produisent leurs effets délétères, dénoncés de longue date par le SNES-FSU. Mais se résigner, ce serait renoncer à une revalorisation salariale, à une amélioration de nos conditions de travail et, en définitive, accepter un modèle social régressif à l'image de la réforme de la Fonction publique ou de celle des retraites qui programme notamment une baisse de pensions. **Au contraire, le SNES-FSU porte des revendications très claires en cette rentrée : par exemple, dans l'immédiat, il demande la suppression de la première session des E3C et la transformation de toutes les épreuves de baccalauréat du 3<sup>ème</sup> trimestre de 1<sup>ère</sup> en épreuves nationales.**

Défense des droits individuels et collectifs, informations pour construire les mobilisations dans l'Éducation, la Fonction publique ou sur un champ plus large (dont certaines ont déjà commencé sur le climat ou les retraites)... voilà ce qui guidera l'action du SNES-FSU, plus que jamais à vos côtés, pour une année combative pour nos professions et la réussite de nos élèves.

Bonne année scolaire à toutes et à tous !

Maud Ruelle-Personnaz, Pascale Boutet, Antoine Tardy et Marie Chardonnet,  
co-secrétaires généraux du SNES-FSU Versailles  
Sophie Vénétitay, co-secrétaire générale adjoint du SNES-FSU Versailles



p. 1 : Édito  
p. 2-3 : Rentrée 2019 : échos des départements  
p. 4 : Scandale sur les salaires  
p.5-6 : Mémo carrières

## SOMMAIRE

p. I-IV (supplément) :  
Les stages proposés par le SNES-FSU Versailles  
au premier trimestre

# Rentrée 2019 : écho

## Cette réforme qu'on ne peut pas voir en peinture !

*Lycée Renoir d'Asnières : les professeurs dénoncent les conditions de rentrée très difficiles en particulier à cause de l'application de la réforme.*

Dès le 30 août, les personnels réunis en AG ont décidé de se mettre en grève à partir du lundi 2 septembre pour protester contre les conditions de rentrée et contre les conséquences de la réforme du lycée. Les professeurs ont par ailleurs démissionné de leur fonction de professeur principal. Ils se sont mobilisés contre les conditions de rentrée (manque de personnels administratifs et d'AED) et contre les conséquences de la réforme du lycée qui a pour effet l'allongement des horaires d'ouvertures du lycée. De plus, la réforme fragilise fortement les enseignements artistiques qui fondent pourtant l'identité du lycée. Les classes sont surchargées, en raison de la baisse de la DHG.



Reçus en audience à la DSDEN et après une mobilisation d'une semaine, ils ont obtenu des moyens supplémentaires pour la vie scolaire ainsi que 20 h en plus dans leur DHG. Les postes administratifs vacants doivent être pourvus au plus vite. Ces avancées sont certes insuffisantes mais elles montrent qu'une mobilisation, massivement soutenue par les parents, paie !

Geneviève Royer (92)

## Nouveau lycée : la défiance règne

*Emploi du temps, groupe classe, professeur principal, conseil de classe : que devient l'élève, quand le cadre s'effondre ? Le nouveau lycée, en faisant la promotion de l'individualisation, ne signe-t-il pas la disparition du collectif et de la*

*solidarité, qui sont pourtant les piliers d'un véritable Service public d'Éducation ?*

Le constat est amer et sans appel : la baguette du Ministre a transformé le lycée en un labyrinthe impraticable, où les emplois du temps ont des allures de casse-têtes insolubles. Depuis la pré-rentrée, les collègues ne cessent d'en pointer les nombreux dysfonctionnements. La faute au « lycée de tous les possibles », qui rend même possibles les pires aberrations !

### Focus sur trois lycées de l'Essonne :

Au lycée **L'Essouriau des Ulis**, les 11 spécialités offertes aux élèves et les dédoublements de certaines heures de spécialités pour permettre un meilleur suivi en petits groupes se sont révélés comme autant de contraintes que la direction n'a pas immédiatement réussi à combiner. Les collègues ont débrayé, un compromis a pu être trouvé, mais c'est bien le nouveau lycée Blanquer qui est à l'origine de cette dégradation des conditions de travail : dans chaque groupe de spécialité, on retrouve en effet des élèves issus des 7 classes de 1<sup>ère</sup> générale ; toutes les combinaisons de matières sont présentes dans toutes les classes, ce qui génère des alignements horaires très contraignants.

Les collègues du lycée **Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois** ont, eux aussi, pris la mesure des dégâts causés par la réforme. Le respect de ses principes rend le fonctionnement des emplois du temps impossible : on compte, en effet, pas moins de 37 combinaisons différentes de spécialités, dont 19 ne concernent qu'un ou deux élèves ! Tantôt les élèves ont à peine le temps de manger, tantôt ils sont livrés à eux-mêmes pendant plusieurs heures. Idem pour les professeurs qui, pour certains, viennent travailler 6 jours sur 7 pour parfois seulement 2 h de cours !

Étrangement, au lycée **Ader d'Athis-Mons**, les mêmes choix de structure ont été faits : le lycée, qui ne compte pourtant que deux classes de 1<sup>ère</sup> générale, a décidé d'aligner l'ensemble des créneaux de spécialités, mélangeant ainsi les élèves dans les deux divisions sans tenir compte des triplettes choisies. Si les petits lycées construisent leurs emplois du temps de la même

façon que les grands, c'est peut-être parce que, derrière cette construction inextricable, se cache une nouvelle conception de la classe, du professeur principal et du lycéen.



Le ministre Blanquer ne supprime pas seulement les filières mais aussi le groupe classe. C'est à l'identité profonde de l'élève qu'il s'attaque, c'est le travail des équipes qu'il détruit. Le PP s'efface pour devenir un agent administratif, travaillant avec une équipe de plus de 20 professeurs, qui peineront à assister aux conseils de classe, tant ils en auront. L'élève, quant à lui, est laissé à son seul parcours individuel, qu'on aura bien du mal à suivre et à consolider.

Patrice Allio (91)

## Manuels scolaires en lycée : le Conseil régional rate sa rentrée !

En organisant le 2 septembre une distribution de tablettes numériques aux élèves de deux lycées d'Argenteuil, Valérie Pécresse entendait promouvoir le « virage numérique » dans les académies franciliennes. Pourtant, trois semaines après la rentrée, la plupart des lycéens ne disposent ni d'un manuel numérique ni même d'un manuel papier. Cette situation est lourde de conséquences.

Outre le nombre considérable de photocopies qu'elle engendre, cette situation est une source de stress. Les premières épreuves du bac en contrôle continu sont prévues en janvier : comment, sans manuel, préparer sérieusement les élèves ? Elle génère aussi une charge de travail supplémentaire. Sans manuel, les enseignants sont conduits à élaborer leurs propres supports alors qu'ils doivent déjà faire face à une charge de



travail considérable, liée aux changements de programmes et à la mise en place de nouvelles spécialités.

Enfin, comment dire aux élèves de réduire le temps passé devant les écrans, tout en leur demandant de travailler sur des manuels numériques ? L'exposition prolongée aux écrans est-elle sans risque pour les yeux ? La fonction pédagogique de ces outils ne sera-t-elle pas rapidement détournée ?

Jean-Michel Blanquer affirme que cette rentrée est l'une des « meilleures » qu'il ait connue. Il est bien l'un des seuls à le penser !

Dominique Oudot (95)

## Alerte effectifs : la règle de trois n'a pas eu lieu !

*En cette rentrée 2019, l'académie a vu ses effectifs augmenter de 5 676 élèves. On compte plus d'élèves, et pourtant moins d'adultes. Notre ministère refuserait-il d'appliquer la loi de proportionnalité ?*

C'est en collège que la pression démographique est la plus forte (+ 4 159 élèves). Côté profs, on atteint partout les 30 élèves par classe et, dans certains lieux, il n'est pas non plus rare qu'on cherche où pourra s'asseoir l'AESH ! Côté vie scolaire, les moyens en AED et CPE n'augmentent plus depuis longtemps. Le suivi des élèves devient difficile, les conditions d'exercice se dégradent, il est parfois même impossible d'assurer une présence d'adultes sur toute l'amplitude horaire d'ouverture du collège. À chaque réforme, les dispositifs s'accumulent (devoirs faits, CVC, liaison école-collège...) et alourdissent la charge de travail de tous sans recrutements supplémentaires.

Avec 35 élèves par classe, le lycée n'échappe pas à cette politique désastreuse. La fameuse marge de la

DGH finançant à la fois les doublages, l'AP, les options et les groupes de spécialités supplémentaires, les équipes ont dû faire face à des dilemmes cornéliens. Que leur fallait-il privilégier ? Une plus grande offre de formation et la liberté de choix des élèves ? Ou bien des effectifs réduits qui garantissent leurs conditions de travail et la réussite de tous les jeunes ? Nous sommes bien loin du « lycée de tous les possibles ».

Yelena Susic (91)

## Cherche lycée désespérément !

*De nombreux doublants de Terminale n'ont pas pu faire leur rentrée faute de place dans leur lycée ou même dans un autre établissement.*

« En STMG, des élèves sont dans la nature ». Ce témoignage au lycée Mansart de Saint-Cyr-l'École illustre la situation vécue par nombre de doublants de T<sup>ale</sup>, alors qu'un décret de 2015 affirme leur droit à doubler dans leur lycée d'origine. De l'aveu de la DSDEN des Yvelines, fin août, 97 élèves n'avaient pas encore de lycée.



Au lycée Jean Monnet (La-Queue-les-Yvelines), 4 élèves de TES seraient autorisés à suivre quelques cours en TL, le reste de la préparation étant assuré en quelques heures éparées. Une dizaine d'élèves du lycée Rostand de Mantes sont encore dans l'attente d'une place en TSTI2D, tandis qu'il est question d'ouvrir une demi-TSTMG au lycée Villon des Mureaux, les élèves débutant l'année avec trois semaines de retard. Des demi-divisions ont été ouvertes en catastrophe pour accueillir, au lycée Ferry de Versailles les TS du lycée Marie Curie voisin et au lycée Saint-Exupéry de Mantes des TSTMG

du lycée Rostand.

De tels dispositifs relèvent d'un bricolage inacceptable : cours assurés par des professeurs ayant parfois déjà des heures supplémentaires, impossibilité de suivre les cours dans toutes les matières, éloignement géographique...

**En ne prévoyant pas les moyens suffisants pour accueillir ces élèves, la Direction Académique et le Rectorat font fi du devoir qu'a le Service public d'Éducation d'offrir à tous les élèves une formation leur donnant toutes les chances de préparer sereinement le baccalauréat.**

Delphine Romagny (78)

## Disponibilités et détachements : les enseignants paient la crise de recrutement !

Le rectorat de Versailles s'obstine à faire peser sur ses professeurs les manques et errances d'une politique ministérielle qui, au lieu de s'attacher à rendre nos professions attractives, ne cesse de faire le contraire. La crise de recrutement, toujours plus prégnante dans notre académie, pénalise encore plus les enseignants déjà pressurés. Non seulement la charge de travail s'accroît pour pallier les absences - beaucoup de collègues sont contraints d'accepter des HSA en nombre pour assurer l'intégralité des cours dispensés sur une classe - mais les possibilités de réduire son temps de travail (à ses frais) à travers un temps partiel, ou de parfaire sa formation universitaire via une disponibilité ou un détachement s'amenuisent considérablement.

Le Rectorat adopte désormais une logique purement comptable où l'argument de la nécessité de service prime sur toute considération et a refusé en masse les demandes et recours gracieux des enseignants qui se voient ainsi privés de la possibilité de faire une pause dans leur carrière pour mener à terme un autre projet. Si bien que beaucoup de ces collègues s'interrogent sur leur avenir dans l'Éducation nationale / une potentielle démission afin de poursuivre leurs travaux de recherches qui arrivent quasi à terme. Autant de recrues bien formées qui feront défaut auprès des élèves.

# SCANDALE SUR LES SALAIRES

Ce début d'année scolaire a été marqué par la multiplication de déclarations mensongères portant sur les salaires des enseignants. Annonce d'une augmentation de 300 euros, instrumentalisation d'une étude de l'OCDE... le SNES-FSU rétablit la vérité !

## Instrumentalisation du rapport de l'OCDE

Tous les ans, l'OCDE publie un rapport comparant les systèmes éducatifs. Après une lecture parcellaire, agrémentée de quelques erreurs méthodologiques de lecture statistique, des pseudo-experts affirment que les professeurs français sont mieux payés que leurs voisins de l'OCDE. Leur conclusion est toute trouvée : il ne serait pas nécessaire de revaloriser les salaires dans l'Éducation nationale.

→ Le SNES-FSU dénonce une présentation fallacieuse et méprisante qui vient alimenter le cliché d'une Profession privilégiée.



## 300 € en plus ? Une imposture !

La veille de la pré-rentrée, le ministre de l'Éducation nationale annonçait une augmentation de salaire de 300 €, se faisant ainsi passer pour un Ministre à l'écoute de la Profession. Cette annonce est, en réalité, une imposture à plus d'un titre. Il s'agit d'une augmentation brute annuelle qui couvre à peine l'inflation et cette mesure était prévue depuis 2016 ! Elle aurait dû s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2019 si l'actuel Gouvernement ne s'était empressé de la reporter d'un an.

Personne n'est dupe de cette opération de communication qui révèle le profond mépris de Jean-Michel Blanquer pour les personnels de l'Éducation nationale.

## Retraites : ne pas tomber dans le piège !

C'est désormais reconnu par tous, y compris au gouvernement, les enseignants seront les grands perdants de la réforme des retraites, avec une baisse des pensions allant de 274 à 952 euros par mois. Le Ministre ouvre la porte à une revalorisation dans le cadre de cette réforme : c'est un piège ! Cela reviendrait à accepter le cadre d'un nouveau système de retraites qui fait voler en éclat les principes de solidarité et laisse le montant des pensions incertain puisque la valeur du point dépend de la conjoncture économique. Une augmentation des primes est évoquée mais elles sont surtout un outil de néo-management très inégalitaire. Cette pseudo-revalorisation n'entrerait en vigueur qu'en 2025, date prévue pour la mise en place de la réforme. Inacceptable !

→ Avec le SNES-FSU, combattons la réforme des retraites et exigeons une revalorisation immédiate de nos salaires.

## Un déclassement salarial sans précédent

Nos professions sont notoirement sous-payées :

- en 1980, un professeur certifié débutait avec un salaire égal à 2 SMIC, il ne débute qu'à **1,25 SMIC** aujourd'hui,
- le salaire d'un professeur certifié avec 10 ans d'ancienneté n'atteint pas **2 000 € net mensuel**,
- en 20 ans, les professeurs ont **perdu l'équivalent de 2 mois de salaire par an**,
- aujourd'hui, les professeurs en début de carrière sont éligibles à la **prime d'activité**, mesure qui relève des dispositifs de lutte contre la pauvreté, preuve de l'indigence des salaires.

Depuis plus de 10 ans dans le second degré, les concours ne font pas le plein : le métier n'attire plus et la question salariale en est une explication centrale.

→ Pour le SNES-FSU, il y a urgence à prendre la mesure du déclassement que subissent nos professions et revaloriser nos salaires et nos conditions de travail !

**En 1980, professeurs, CPE et PsyEN débutant-e-s gagnaient 2 X le SMIC, aujourd'hui c'est 1,25 X le SMIC.**



#SalaireCorrectExigé

Sources : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2300>

sn  
esu  
fsu

## Le processus PPCR de revalorisation doit reprendre avec :

- ✓ accélération des débuts de carrière (commencer la carrière à l'actuel 4<sup>ème</sup> échelon) ;
- ✓ aménagement des fins de carrières avec allègement du temps de service ;
- ✓ accès à la classe exceptionnelle pour tous avant le départ en retraite.

## Le SNES-FSU demande également :

- ✓ le doublement de l'ISOE pour tous ainsi que celui de l'indemnité forfaitaire des CPE et l'alignement de son montant pour les professeurs documentalistes et PSY-EN ;
- ✓ une véritable prime d'installation pour les jeunes collègues à l'entrée dans nos métiers.

## Avec la FSU, il continue d'exiger :

- ✓ la revalorisation du point d'indice avec un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies ces dernières années.